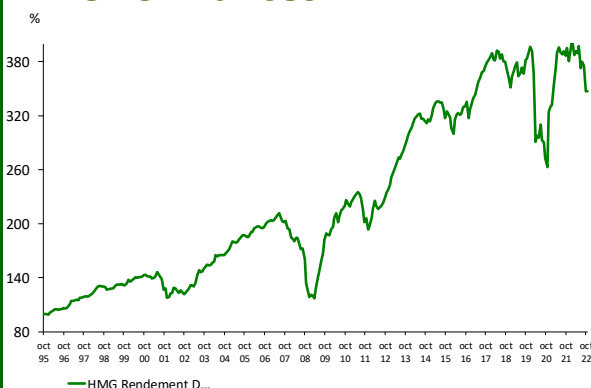


## Objectif de gestion

L'objectif de gestion du FCP consiste à maximiser la performance avec une gestion active et discrétionnaire des classes d'actifs (actions, obligations, instruments monétaires) et des zones géographiques (zone euro, zone hors euro) et dans le même temps à maîtriser la volatilité sur un horizon de placement de 5 ans.

Informations complémentaires: La gestion est opportuniste et privilégie les titres à rendement élevé. Depuis 2008, le FCP est principalement investi en emprunts privés perpétuels et convertibles. Le fonds bénéficie de l'approche value et contrariante de la société de gestion. Depuis 2014, la position en actions de rendement a régulièrement augmenté.

## Performances



Performances nettes %	1 mois	2022	1 an	3 ans	10 ans
HMG Rendement D	0,0	-12,0	-12,2	-9,4	47,6
Cat. Allocation EUR Modérée	3,6	-23,6	-24,5	-3,9	0,2

Par année civile en %	2017	2018	2019	2020	2021
HMG Rendement	17,7	-8,7	13,0	-16,7	19,3
Cat. Allocation EUR Modérée	6,2	-8,3	12,2	0,9	1,6

Statistiques de risque sur 3 ans	
Ratio de Sharpe	-0,02
Volatilité HMG Rendement	22,0%
Volatilité Catégorie Morningstar Allocation EUR Modérée	11,1%

Les données relatives à la performance sont calculées par HMG Finance. Les performances passées indiquées ne préjugent pas de performances futures. La volatilité est calculée sur la base des performances quotidiennes. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées.

### Profil de risque

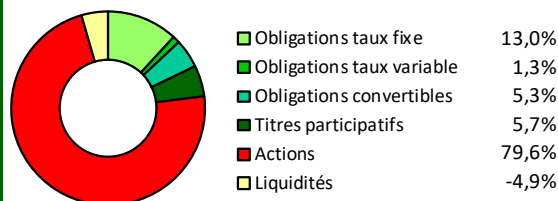


## Répartition du Portefeuille

### Principales lignes du portefeuille

TOTAL	8,3%	CRCAM BRIE PICARDIE	4,9%
CARMILA	6,2%	TELEFONICA SA	4,9%
MERCIALYS	5,9%	KLEPIERRE	4,3%
SWISS RE NAMEN AKT	5,8%	REA HOLDINGS PLC 9%	3,9%
RENAULT TPA 83-84 PERP.	5,7%	SHERRITT INTL 10.75% PII	3,7%

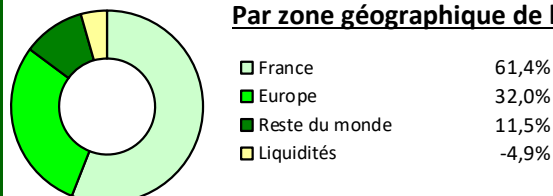
### Par type d'instrument



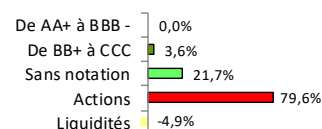
### Par secteur d'activité

Assurance	9,9%
Services bancaires et financiers	14,6%
Immobilier (SIIC)	21,8%
Biens de Consommation de Base	10,2%
Consommation Discrétionnaire	2,8%
Energie	8,7%
Industrie	13,0%
Matériels	8,2%
Services aux collectivités	4,4%
Technologies de l'Information	1,8%
Télécommunications	9,3%
Liquidités	-4,9%

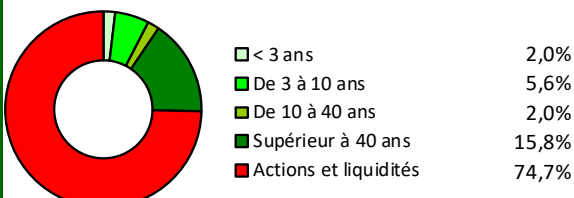
### Par zone géographique de l'émetteur



### Par notation financière



### Par échéance des titres



### Par taille d'émission/capi

Oblig.ém. < 100 M€	4,7%
Oblig.ém. de 100 à 500 M€	15,0%
Oblig.ém. de 500M€ à 1Md€	3,6%
Oblig.ém. > 1Md€	2,0%
Actions Capi < 150 M€	17,4%
Actions Capi. 150 M€ à 500 M€	7,2%
Actions Capi. 500M€ à 1Md€	3,7%
Actions Capi. > 1 Md€	51,2%
Liquidités	-4,9%

Document à caractère commercial.  
OPCVM (UCITS) présentant un  
risque élevé de perte en capital,  
nous vous recommandons de  
consulter le Prospectus et le DICI  
pour plus d'informations



REFINITIV LIPPER  
FUND AWARDS

2020 WINNER  
FRANCE

LIPPER 2020:

« Mixed Asset EUR Flexible »  
3 ans/5 ans/10 ans

Gérant: Marc GIRAULT  
depuis l'origine

FCP de droit français-  
Parts de Capitalisation

Catégorie BCE  
Fonds mixtes

Code ISIN  
FR0007495049

Durée de Placement  
Recommandée  
Minimum 5 ans

Valorisation  
Quotidienne

Lancement  
le 5 septembre 1995

Frais de Gestion  
2,392% TTC

Commission de Surperformance  
Si dépassement du High  
water mark

10% de la performance  
supérieure à 10% en  
taux annuel actuariel

Droits d'entrée  
Max. 2,5% TTC

Commission de rachat  
1% TTC

Comm. mouv.: 0,36% TTC

Souscription Initiale

Minimum 1 part  
Dépositaire :  
CACEIS Bank

Valorisateur :  
CACEIS Fund Administration

Commissaire  
aux Comptes  
KPMG Audit

Valeur liquidative de la part

Au 31/10/2022

2 645,62 €

Actif Net de l'OPCVM

Au 31/10/2022

37 640 813,00 €

HMG FINANCE

Performances nettes %	1 mois	2022	1 an	3 ans	10 ans
HMG Rendement D	0,0	-12,0	-12,2	-9,4	47,6
Cat. Allocation EUR Modérée	3,6	-23,6	-24,5	-3,9	0,2

## Commentaire du mois d'octobre

Une nouvelle feuille de route pour 10 ans .

Rappelons les différents thèmes que nous avons déjà évoqués ces derniers mois : retour de l'inflation, hausse des taux, mais largement inférieure à celle de l'inflation, guerre, fragmentation du monde économique, transition énergétique, déficits publics qui enflent. Le retour de tous ces phénomènes maîtrisés depuis, pour certains, des dizaines d'années, contribue à la mise en place d'un paysage économique et financier radicalement différent de celui des 40 dernières années. La réponse donnée fait que nous revenons tout simplement aux apprentis sorciers de l'économie politique des années 70. Quelles en sont les caractéristiques et comment se placer pour ne pas faire partie des futurs perdants ?

Premier point : l'inflation sous-jacente va rester assez élevée, pour deux raisons :

- Une raison économique : la mondialisation a été synonyme d'optimisation des circuits de production, la fragmentation du monde due aux guerres et réglementations surabondantes ne peut qu'être synonyme d'inflation ;
- Une raison politique : l'inflation est le moyen cosmétique historiquement utilisé par les gouvernements pour faire baisser le ratio dette/PNB par le biais d'un PNB nominal en croissance supérieure au PNB réel.

Deuxième point : les taux d'intérêt vont rester durablement nettement inférieurs à l'inflation. Pendant que la BCE amuse la galerie avec ses effets de manche rhétoriques, les gouvernements organisent méthodiquement la répression financière (l'euthanasie du rentier chère à Keynes). L'inflation fait baisser le ratio dette/PNB, des taux d'intérêt inférieurs à l'inflation font baisser la charge de la dette dans le budget des états.

Première conclusion : il faut investir dans les secteurs qui bénéficient de l'inflation et en matière de titres obligataires, uniquement dans ceux qui y sont positivement liés (hors situations spéciales). Il faut aussi investir dans les rares pays qui sauront maintenir une discipline financière et verront une revalorisation de leur monnaie. En revanche, nous estimons qu'il faut absolument éviter les fonds « datés ». En effet, ces fonds proposent de quasiment bloquer une rémunération, généralement sur 3 à 5 ans, alors que les taux d'intérêt servis par les émetteurs « investment grade » sont très largement inférieurs à l'inflation et que, même si nous voyons l'inflation refluer un peu, nous estimons qu'elle restera largement supérieure aux taux d'intérêts actuels. Cela revient à une garantie de perte à l'échéance.

Troisième point : le retour de l'état dirigiste et stratège économique. Avec la perte de sens de la mission des banques centrales (sauf probablement dans des pays comme la Suisse), l'offre de monnaie n'est plus contrôlée par l'évolution des taux, mais par la réglementation. Les états décident des secteurs :

- qui ne doivent pas recevoir de capitaux, ni de crédits : par exemple, les énergies fossiles par le biais de la réglementation verte ;
- et en sens inverse, des secteurs qui doivent recevoir des financements : par exemple, les secteurs liés à la transition énergétique par le biais de taux bonifiés ou de garanties de crédit ou d'obligations de détention d'obligations « vertes » en portefeuille chez les investisseurs. A tout seigneur tout honneur, les premiers bénéficiaires de cette allocation administrative massive de l'épargne doivent être les états, par le biais des ratios qui s'imposent, notamment aux assureurs, de détention d'actifs « sans risque », qui, curieusement, impliquent une détention massive d'emprunts d'état.

Seconde conclusion : les investisseurs gagnants seront ceux qui sauront suivre les nouveaux chemins des flux monétaires et investiront dans les secteurs gagnants de ces politiques gouvernementales. Citons, par exemple, la défense, la transition énergétique, le rapatriement d'industries stratégiques, entre autres.

Toujours dans le mandat de votre fonds HMG Rendement, les thèmes ci-dessus déterminent bien les inflexions que nous continuons à donner à votre portefeuille, dans la recherche d'un rendement soutenu à long terme, en acceptant une volatilité épisodiquement élevée.